

Le député a parlé de 320 pour l'Alberta, 100 pour la Saskatchewan, 100 pour le Manitoba et 50 pour la Colombie-Britannique. Ce programme est censé être dans une certaine mesure réciproque, ce qui n'a pas été le cas par le passé, mais que nous espérons encourager cette année. Nous essaierons cette année d'établir des quotas pour l'année prochaine pour qu'on ne puisse pas nous reprocher de prendre les décisions trop tard, mais vu le fort chômage, surtout chez les jeunes, il nous semble que le nombre devrait être légèrement réduit. Nous allons revenir aux quotas de l'année dernière, cependant, vu les instances du député et de mes deux collègues.

* * *

L'INDUSTRIE

LES ACQUISITIONS ET LES INVESTISSEMENTS PAR LES ÉTRANGERS—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce qui est dans l'Ouest en train de se faire huer, je poserai ma question au vice-premier ministre. Depuis que le ministre de l'Industrie et du Commerce a assumé son portefeuille, l'Agence d'examen de l'investissement étranger a approuvé 97 p. 100 de toutes les demandes de nouvel investissement ou d'acquisition de contrôle au Canada par des intérêts étrangers. Le taux d'approbation avant cela était de 90 p. 100.

Le vice-premier ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi on a refusé à Golden Eagle Canada Limitée de Montréal, une filiale d'Ulramer, qui est au Canada depuis bien des années, la permission d'acquérir le contrôle de Metro Fuel Company Limited et d'autres compagnies de Metro à Moncton, au Nouveau-Brunswick, qui sont des entreprises de distribution de gros et de détail d'essence, de mazout à chauffage et de diesel? Pourquoi le cabinet n'a-t-il pas approuvé cette demande parmi les nombreuses centaines d'autres qui ont été approuvées ces derniers mois?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le député sait que dans chaque cas il y a une décision à prendre sur la question de savoir si la chose doit apporter un avantage appréciable au Canada. Dans le cas présent il est évident que cette condition n'était pas remplie. Cependant, je ne connais pas les détails de l'affaire et je vais me renseigner pour les fournir au député.

M. Crosbie: Une fois que l'Agence d'examen de l'investissement étranger eut trouvé que cette condition était remplie et que le ministre lui-même en eut saisi le cabinet, en jugeant lui aussi qu'il y avait un avantage appréciable pour le Canada, pourquoi le cabinet a-t-il répondu non? Y a-t-il ingérence politique? Est-ce que certains groupes d'influence du Nouveau-Brunswick ont présenté des observations et pesé sur la

Questions orales

décision? L'agence et le ministre ont jugé qu'il y avait avantage appréciable, mais le cabinet a dit le contraire. Pourquoi?

M. MacEachen: Je répète, monsieur l'Orateur, que je ne connais pas les détails de l'affaire. Je vais me renseigner et j'en informerai le député.

* * *

LES POSTES

LES FACTEURS—L'ÉTUDE PAR LE GOUVERNEMENT D'UN SERVICE DE REMPLACEMENT

M. Peter Elzinga (Pembina): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Peut-il nous dire si lui ou son ministère ont l'intention de débloquer la situation des facteurs, pour que tous les Canadiens des zones nouvelles soient traités également?

[Français]

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, cette politique de restrictions budgétaires et d'emplois aux Postes a été adoptée il y a déjà une couple d'années. A mon avis, il faudrait au préalable essayer d'obtenir une paix ouvrière aux Postes pour savoir quelle est la façon la plus efficace de fonctionner. A ce moment-là, je serai certainement en faveur d'examiner tous les secteurs où les Canadiens se plaignent de ne pas avoir le même service qui est assuré ailleurs. Dans le moment il s'agit de restriction budgétaire et la philosophie du gouvernement, c'est d'éviter de trop dépenser.

[Traduction]

M. Elzinga: Le ministre des Postes peut-il nous faire savoir si lui ou son ministère étudient des méthodes de remplacement pour la distribution normale du courrier par facteur, et s'ils ont l'intention d'en adopter dans un avenir prochain?

[Français]

M. Lamontagne: Monsieur l'Orateur, pour le moment je pense que nous n'avons pas d'autre façon de livrer le courrier que par facteur, par les blocs de boîtes que nous avons installés à certains endroits dans certains secteurs, ou encore par la poste restante dans les milieux ruraux. Je préférerais pouvoir annoncer à tous les Canadiens qu'on pourrait dans les prochains mois étendre la livraison de porte à porte, mais actuellement, comme je viens de le dire, à cause de restrictions budgétaires, nous sommes obligés de maintenir cette situation.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

L'ENCOURAGEMENT À L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE DANS LES MAISONS

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre songe-t-il à la possibilité de créer des mécanismes pour encourager l'utilisation de l'énergie renouvelable dans les maisons afin qu'on puisse installer les dispositifs nécessaires cet été en prévision de l'hiver prochain?